



AIDES FINANCIÈRES TPE/PME : UNE OFFRE LARGE DE SUBVENTIONS

Le réseau de l'Assurance Maladie – Risques professionnels peut vous apporter un soutien financier dans la mise en œuvre de mesures de santé et sécurité au travail.

SUBVENTIONS PRÉVENTION TPE / PME

Pour aider les TPE et les PME à réduire les accidents et maladies liés aux risques professionnels, l'Assurance Maladie – Risques professionnels propose : des subventions prévention TPE pour les établissements de moins de 50 salariés et des contrats de prévention pour les moins de 200 salariés.

>> [CONSULTER](#)

Prévention des risques professionnels : Les subventions TPE/PME | ameli.fr | Entreprise

Objectif recherché par type de subvention

Subvention prévention Objectif

Risques Chimiques Pros Equipements

financer plusieurs achats tels que l'installation d'équipements de captage des polluants et d'équipements réduisant les risques d'exposition aux produits chimiques

Stop Amiante

Financer l'achat d'équipements adaptés pour réduire les expositions aux fibres d'amiante

TMS Pros Action

Financer l'achat de matériel et/ou d'équipements pour réduire les contraintes physiques et pour réaliser des formations visant à prévenir les troubles musculosquelettiques

TMS Pros Diagnostic

Financer la formation, l'évaluation et la mise en place d'un plan d'actions contre les risques de troubles musculosquelettiques

CONTRATS DE PRÉVENTION

Pour financer des projets destinés à améliorer les conditions de santé et de sécurité de votre entreprise, vous pouvez solliciter un contrat de prévention auprès de la caisse régionale d'assurance maladie – risques professionnels dont vous dépendez (Carsat, Cramif ou CGSS).

>> [CONSULTER](#)

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://www.ameli.fr/paris/entreprise/sante-travail/aides-financieres-tpe-pme-comprendre-les-principes-cles>